

Serrures

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **8 (1935)**

Heft 11

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-120127>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fig. 1

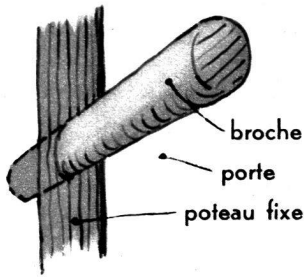


Fig. 2

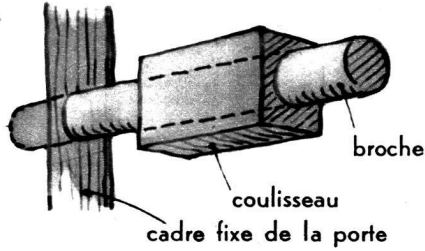


Fig. 3

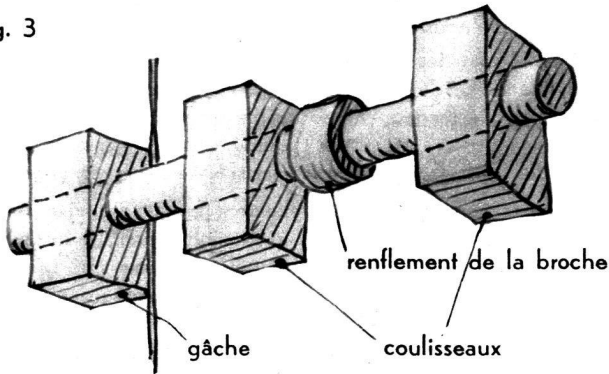


Fig. 4

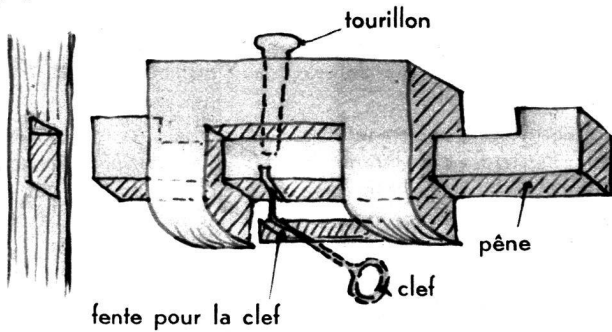
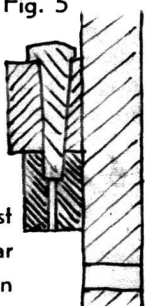
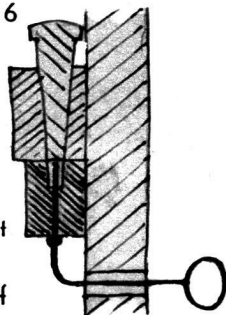


Fig. 5



le pêne est bloqué par le tourillon

Fig. 6



le pêne est débloqué par la clef

Coupe à travers le pêne et la fente de la clef

Il n'est jamais sans intérêt de connaître l'origine et le développement des objets les plus usuels dont l'emploi journalier émousse si facilement pour nous la réelle valeur. Nous apprenons ainsi à les apprécier de nouveau, à les connaître mieux et, enfin, à les lier au long effort de perfectionnement de nos prédécesseurs. La serrure est l'un de ces objets trop méconnus malgré la somme d'ingéniosité qu'il représente.

* * *

A l'origine, la fermeture d'une porte se faisait très simplement par le moyen d'une broche de bois (fig. 1) plantée dans le montant fixe de la porte ; ce procédé est encore en usage dans quelques chalets primitifs pour clore la porte de l'écurie ou de la fenière.

Cette broche est l'ancêtre des serrures actuelles ; on la trouve déjà aux époques préhistoriques. Nous ne donnons ici qu'un exposé schématique et très raccourci du développement de cette fermeture, sans nous étendre sur la serrure actuelle.

Pour faciliter l'emploi de la broche, celle-ci a été rendue coulissante dans une pièce fixée contre la porte (fig. 2). Puis, pour empêcher la broche de sortir du coulisseau, on a limité sa course dans les deux sens par un renflement qui vient buter contre deux coulisseaux ; en outre, la broche s'enfonce dans une gâche placée sur le montant fixe de la porte (fig. 3).

Nous avons là un verrou complet qui constitue la base de la serrure.

Fig. 7

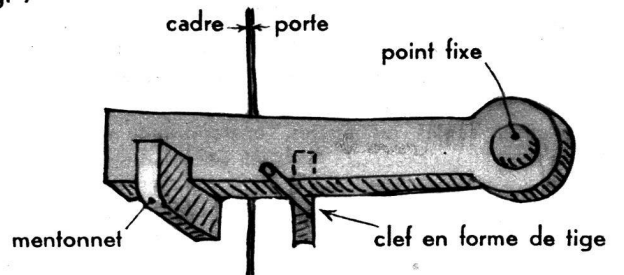


Fig. 8

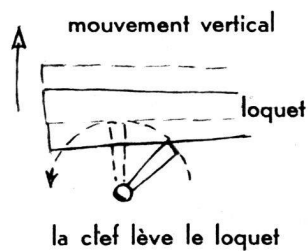
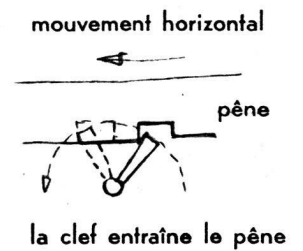


Fig. 9



SERRURES

Pour utiliser ce verrou du dehors comme du dedans, on a fait dans la porte un trou permettant de passer la main ; ensuite l'utilisation d'un crochet remplaçant les doigts a permis de ramener ce trou aux dimensions d'une simple fente. Ce crochet est une **clef** et la broche devient un **pène** auquel on donne de préférence une section rectangulaire plutôt que circulaire ; sa course est limitée aux deux extrémités par des talons (fig. 4). Sur cette figure, nous voyons l'adjonction d'une cheville mobile qui donne une sécurité plus grande au verrou : il était possible, en effet, de passer, par l'interstice du joint de la porte, provoqué par le retrait des bois, un clou ou un crochet et de faire ainsi glisser le pène ; ce mouvement est rendu impossible par cette cheville mobile, ou tourillon, qui bloque le pène engagé dans la gâche (fig. 5). Pour ouvrir du dehors, il faut donc engager le crochet de la clef dans un trou foré dans le pène, exactement sous le tourillon ; ce dernier étant alors soulevé par la clef, on entraîne le pène pour le sortir de la gâche et la porte est libre (fig. 6).

Dès maintenant, l'ingéniosité des serruriers est concentrée sur la tâche de rendre de plus en plus difficile le crochetaje de la serrure par une personne ne possédant pas la clef. Le nombre des tourillons, et par conséquent des dents correspondantes de la clef, est augmenté ; la forme de la clef se complique de garnitures ou **gardes** qui doivent correspondre à celles disposées dans la serrure.

La serrure actuelle possède deux éléments nouveaux : la **clef à déplacement angulaire** et l'emploi du **ressort**.

Jusqu'ici, nous voyons la clef fonctionner par **glissement horizontal** tandis que la clef angulaire déplace le pène par **rotation**. L'invention est ancienne, car elle était déjà connue des Gaulois qui employaient le loquet plutôt que le verrou. Le loquet est un levier qui pivote autour d'une extrémité fixe ; à l'autre extrémité, il est enclenché dans un **mentonnet** duquel il peut être dégagé à l'aide d'une tige qui sert de clef (fig. 7). Ce déplacement se fait par un **mouvement vertical** comme dans nos loquets de cave ou d'écurie, mais il s'exécute plus commodément par mouvement tournant de cette tige munie d'un crochet. La clef agit ainsi comme une **came** qui soulève le loquet. Ce mouvement de rotation de la clef sur sa tige a été adapté à la serrure dérivant du verrou, mais avec la fonction d'**entraîner** le pène et non de le soulever (fig. 8).

Le ressort est presque aussi ancien et remplace les tourillons avantageusement parce qu'il n'impose pas aux serruriers l'obligation d'utiliser des pièces ne fonctionnant que verticalement par leur propre poids. Car le ressort agit, en effet, dans n'importe quelle position.

Dans la serrure de sûreté, reproduite ci-dessous, on voit que la clef, par un tour complet, en même temps qu'elle dégage le pène des gorges qui le bloquent — ici au lieu de tourillons — l'entraîne en avant ou en arrière, ce qui permet de condamner ou de libérer la porte.

HI.

